Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Projection d'un film avec des scènes déplacées en classe

Par PalomaPicasso

Bonjour,

Je me présente, je suis professeur en collège. C'est la dernière semaine de l'année et j'ai fait visionner à une de mes classes de 3ème une film qui s'appelle "Forbidden zone" de Richard Elfman. C'est un film déjanté, très drôle, qui raconte qu'il y a une sixième dimension parallèle sous la maison des protagonistes. Le propos est complètement surréaliste et c'est pour ça que j'ai trouvé que ce film avait un intérêt artistique (j'enseigne les arts).
Mais il y a quelques scènes où les personnages (qui sont au demeurant très loufoques) font semblant de faire l'amour. En gros, ils portent un short et font quelques va-et-vient pour simuler l'acte sexuel. Je précise que le film n'est soumis à aucune interdiction au niveau de l'âge.

J'ai un élève qui a très mal réagi et j'ai peur qu'il me crée des problèmes.
D'un point de vue juridique, qu'est-ce que je risque d'avoir montré ce film à des élèves de 15 ans ?

Merci d'avance pour vos conseils.